



**Union Régionale de LORRAINE**

**RESPONSABILITE-DIALOGUE-  
EFFICACITE**

Porte F - Place du Général de Gaulle 57000 METZ  
☎ 03 87 62 67 64 - ☎ 09 79 94 30 82 - sncf : 772 992  
e-mail : [unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr](mailto:unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr)

site UNSA-Cheminots Lorraine : [lorraine.unsa-cheminots.org](http://lorraine.unsa-cheminots.org)

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DP INFRALOG LORRAINE du 13 septembre 2013**

Réunion présidée par M. **JM.GASSMANN DET**, assisté de **P.Y BURGER**, RRH.

\* \* \* \* \*

La délégation UNSA demande à connaître la personne qui gère le service EGS (Etudes Gestion Sécurité) d'EALE en cas d'absence du dirigeant ?

Réponse : Le remplacement du dirigeant est assuré partiellement par l'agent d'étude de la qualification E. Dans ce cas précis, le dirigeant d'unité EALE assure les missions reprises à la consigne d'organisation.

Il pourrait être envisagé de passer un marché sur ordre pour les études d'ici la fin de l'année. Une réunion sera organisée avant la prochaine DP pour faire le point de la situation.

Commentaires UNSA : La consigne d'organisation (INFL LOR IN 01038 art.7.3) traite de ce cas de figure : « Remplacement pendant les absences : Le dirigeant du pôle EGS est remplacé par l'agent d'étude le plus ancien dans le grade le plus élevé. »

La consigne d'organisation est claire et précise sur ce sujet !

A quoi sert d'écrire des textes si c'est pour ne pas les respecter.....

Le management partiel sur plusieurs têtes peut être délicat, et les agents ne plus savoir à qui s'adresser. Le DET organisera une réunion avec les intéressés pour améliorer les problèmes récurrents à ce service, force est de constater que manager est un art.....Un petit rappel ciblé peut s'avérer utile.

## **infos diverses :**

### **Embauches :**

Sur les 28 postes à pourvoir, 27 sont déjà réalisés, il reste donc 1 recrutement à réaliser (Opérateur tel à l'ASTI).

Sur ses embauches, 75% sont au statut et 25% au PS25.

[Commentaires UNSA](#) : L'Infralog finit ses recrutements alors que les Infrapôles ont seulement les autorisations d'embauche du TP !

Malgré tout, ces embauches sont telle une perfusion : au goutte à goutte.

L'effectif exsangue, surtout « voie » et « SE », s'accommodera-t-il de ce traitement ?

L'UNSA ne le pense pas !

### **Postes vacants :**

L'Infralog est toujours à la recherche :

1 spécialiste CREQ (Poste à la qualification : F)

1 assistant au pôle QS. (Poste à la qualification : F)

[Commentaires UNSA](#) : Ces postes sont à la bourse de l'emploi...Avis aux candidats !

### **Portiques routiers :**

La maintenance des portiques routiers « Ecotaxe » sont gérés par l'ASTI pour un contrat de 12 ans (500 h/an).

[Commentaires UNSA](#) : La délégation UNSA se félicite de ce contrat gagné !

### **Forum outillage :**

Un forum outillage aura lieu au CREM, les 18/19/20-09-2013, où les fabricants présenteront leurs nouveautés.

[Commentaires UNSA](#) : La délégation UNSA demande au DET que le CHSCT de l'Infralog soit invité à cette présentation. Accord de la direction pour le vendredi 20/09/2013.

### **Brétigny/Orge :**

Présentation du dossier de presse.

Plusieurs enquêtes sont en cours.

L'examen métallurgique des pièces n'est pas terminé.

[Commentaires UNSA](#) : Il ne faudrait pas faire condamner des lampistes, comme c'est souvent le cas dans les accidents industriels.

## ACCIDENT DE BRÉTIGNY

### L'UNSA SE DÉMARQUE DU CLIMAT AMBIANT !

*Alors que le tragique accident de Brétigny fait encore la « une » des médias, des reportages dénoncent le mauvais état et les erreurs de maintenance du matériel roulant et jettent ainsi le trouble dans l'esprit du public en laissant à penser que la sécurité des circulations n'est plus assurée.*

**Pour tout cheminot de l'Infra ou du Matériel, comme pour tout cheminot et salarié de la SNCF, il est facile de constater que ces reportages sont bâtis à partir d'informations imprécises ou tronquées, de photographies inadaptées et de témoignages approximatifs. Certains représentants syndicaux se sont exprimés en critiquant publiquement la SNCF, ils contribuent ainsi à la diffusion à charge de ce type d'émission. L'UNSA condamne solennellement ces pratiques.**

Comment chacun peut-il, dans ces conditions, se faire une opinion en toute connaissance de cause ?

### A qui cela profite-t-il ?

Est-ce de la responsabilité des organisations syndicales de participer à des reportages exclusivement à charge contre la SNCF ? Est-il constructif de céder aux sirènes de la démagogie ? Est-il sérieux de mettre en doute, auprès du public et des clients, le professionnalisme des cheminots ?

### **Pour l'UNSA, les problèmes sont néanmoins bien réels. Ces questions ont été clairement posées à la Direction !**

Manque d'effectifs, investissements insuffisants, réorganisations incessantes, politique de maintenance et management de la sécurité à revoir, pression de plus en plus forte sur l'encadrement...

### **L'UNSA demande des réponses précises**

sur les sujets de la sécurité ferroviaire, de la sûreté, de la production et des effectifs. Il est en outre indispensable d'examiner attentivement les conséquences des réorganisations pour s'assurer qu'elles n'ont pas diminué le niveau de sécurité.

### **L'UNSA défend un service public de qualité !**

Les intérêts partisans doivent passer après l'intérêt collectif des salariés de notre entreprise. C'est la crédibilité des organisations syndicales qui est en jeu.

**L'UNSA continuera à œuvrer pour la défense d'un service public de qualité, qui s'appuie sur les cheminots, sur leur sérieux, leur savoir-faire et leur expérience !**

# LA BONNE INFO, C L'UNSA-Cheminots

## L'UNSA au service de tous les cheminots !

Pour la délégation UNSA/Cheminots :

- ✓ Julien GROSJEAN, CREQ URA 06 46 79 34 47
- ✓ Cyril PILGER, ASTI, LTS, 73 32 66
- ✓ Didier SELIGHINI, ATU (SE) à l'ABE, 77 32 17, 06 12 20 37 21
- ✓ Geoffrey SAR, KV TX ATL, 06 23 74 07 22
- ✓ Karine DARDAINE, EALE, 73 17 06
- ✓ Eric BOISSON, CEV TX ULV 06 08 75 61 51
- ✓ Régis RAWOLLE, 06 20 52 78 64.

La prochaine réunion des DP aura lieu le :

**15 Novembre 2013**

Merci d'adresser vos questions avant le **VENDREDI 8 Novembre 2013**  
à la délégation UNSA ou à :

**Didier SELIGHINI [didier.selighini@sncf.fr](mailto:didier.selighini@sncf.fr)**  
**ABE-TA ENERGIE**  
**77 32 17**

**Ou tout autre membre de la délégation.**

